

# Le Pallet

## 15<sup>ème</sup> Vide Grenier

Organisé par l'Association P.T.L.



« Les Puces d'Abélard »

Dimanche 17 septembre 2017

Site de la Salle Polyvalente de Loisirs

De 8h à 17h - Bar - Restauration - Apéro Concert

A l'extérieur : emplacement 4m x 2,5m - 10€

En salle : emplacement 2,5m x 2,5m + 2 tables + 2 chaises - 15€

INSCRIPTIONS et RENSEIGNEMENTS : 02.40.80.40.09 ou  
02.40.49.30.98 ou 02.40.80.46.45

[www.ptl44.fr](http://www.ptl44.fr) (Inscription et paiement en ligne)

Apéro et Tombola gratuite pour tous les exposants !



Autorisation délivrée par la Mairie du Pallet pour le 17 septembre 2017 à l'association Le Pallet Tourisme et Loisirs



# Les Puces d'Abélard – Edition 2017

## REGLEMENT

LE VIDE GRENIER « Les Puces d'Abélard » du Pallet se déroulera au Pallet le dimanche 17 septembre 2017 sur le site de la salle polyvalente de loisirs et à l'intérieur de la salle polyvalente de loisirs.

Il est destiné à la transaction entre particuliers et collectionneurs ; à favoriser les contacts avec les associations et commerçants du Pallet.

Les organisateurs se réservent le droit de refuser toute candidature ou d'exclure tout exposant qui troublerait le bon ordre ou la moralité du vide grenier (ceci sans qu'il puisse leur être réclamé d'indemnisation d'aucune sorte) ou qui ne respecterait pas le cadre mis à leur disposition.

Les objets exposés demeurent sous la responsabilité de leur propriétaire, à leurs risques et péril, les organisateurs ne pourront être tenus responsables, notamment en cas de perte, casse, vol ou autres détériorations, y compris par cas fortuit ou force majeure.

Les exposants feront leur affaire des assurances à souscrire pour leur couverture.

LA VENTE DE MOBILIER NEUF, DE VEHICULES ET D'ANIMAUX EST INTERDITE.

Les particuliers sont autorisés à 2 participations par an maximum à un vide grenier.

Sur le site à l'extérieur, en dehors des emplacements réservés, il sera interdit d'ajouter des tables ou autres.

A l'intérieur de la salle les tables et chaises sont fournies et il sera interdit d'ajouter des tables ou autres.

AUCUN VEHICULE NE SERA ADMIS SUR LES EMBLACEMENTS

Les emplacements seront attribués par les organisateurs. Aucune réclamation ne sera admise à quelque sujet que ce soit. Il sera interdit de partager ou de sous-louer son emplacement.

LES EXPOSANTS DEVRONT LAISSER LEUR EMBLACEMENT PROPRE ET VIDE (a l'intérieur les tables et chaises fournies devront rester sur l'emplacement)

SI LE REGLEMENT DES EMBLACEMENTS AINSI QUE LA PHOTOCOPIE DE LA PIECE D'IDENTITE. NE SONT PAS JOINTS A LA RESERVATION, CELLE-CI NE SERA PAS PRISE EN CONSIDERATION.

En cas de force majeure entraînant la suppression de la manifestation, les fonds versés seront rendus sans intérêts et sans que le l'exposant puisse exercer un recours à quelque titre que ce soit contre les organisateurs.

Les tables ne sont pas fournies à l'extérieur.

L'accueil des exposants débute à 7H30. Fin de la manifestation à 17 H 00.

UN APPERITIF SERA OFFERT AUX EXPOSANTS A PARTIR DE MIDI (1 ticket par emplacement).

## Les Puces d'Abélard – Edition 2017

## BULLETIN D'INSCRIPTION

NOM ET PRENOM : .....

ADRESSE : .....

Tel : ..... Email : .....

(NB : pour obtenir une confirmation d'inscription vous devez obligatoirement renseigner votre adresse mail)

Je soussigné : ..... certifie avoir pris connaissance du règlement.

Emplacement extérieur de 4m X 2,5 m Nombre : ..... X 10 € = .....€

Emplacement intérieur de 2,5mx2,5 m avec 2 tables et 2 chaises Nombre : ..... X 15 € = .....€

**Joindre 1 photocopie recto-verso d'une pièce d'identité en cours de validité (obligatoire)**

N° ..... Délivrée par : ..... Le : .....

DATE ET SIGNATURE :

Chèque à libeller à l'ordre de P.T.L. (Le Pallet Tourisme et Loisirs)

A retourner à : P.T.L. – Centre Héloïse – 27, rue St Vincent – 44330 LE PALLET – [ptl44.videgrenier@gmail.com](mailto:ptl44.videgrenier@gmail.com)

[www.ptl44.fr](http://www.ptl44.fr)